

---

M.E.S., Numéro 133, Vol. 2, mars – avril 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

---



***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, mars - avril 2024*



## INCIDENCE DE L'EXPLOITATION PETROLIERE SUR LES RECETTES FISCALES EN RD CONGO DE 2015 A 2022

par

**MUTEBA KOMBE**

*Apprenant*

**Feddy NTUNU MBUMBA NGOMA**

*Assistant*

*(Tous) Faculté des Sciences Économiques et de Gestion,  
Université de Kinshasa*

---

### Résumé

*La présente étude est d'une grande importance dans le contexte de l'économie actuelle congolaise, car elle met en exergue les effets de l'exploitation pétrolière sur l'économie congolaise en vue d'élucider la relation empirique qui permettra d'orienter tant les exploitants et les décideurs politiques que des organisations, en l'occurrence l'OPEP, sur les vrais liens qui existent entre l'exploitation pétrolière et les grandeurs économiques comme les recettes fiscales.*

Mots-clés : *incidence, exploitation pétrolière, recettes fiscales, RD Congo*

### Abstract

*The present study is of great importance in the context of the current Congolese economy, because it highlights the effects of oil exploitation on the Congolese economy with a view to elucidating the empirical relationship which will guide both operators and political decision-makers as well as organizations, in this case OPEC, on the real links that exist between oil exploitation and economic quantities such as tax revenues.*

Keywords : *incidence, oil exploitation, tax revenue, DR Congo*

### INTRODUCTION

Malgré d'innombrables appels au boycott suite à son bilan écologique néfaste, le pétrole (les hydrocarbures) demeure un produit hautement stratégique économiquement, et très inflammable sur le plan de la géopolitique mondiale. Bien l'influence de ce produit sur les pays producteurs est toujours perceptible. Les découvertes de nouveaux gisements en RDC suscitent d'économies espérances et des vocations à la recherche.

En effet, sur le mur de la grande salle de réunion du siège administratif de la société Parencoo-Rep à Banana (Muanda), se trouve inscrite cette courte phrase : « le pétrole est une aventure ». Le pétrole est effectivement une aventure très onéreuse et pleine d'imprévu. Il fait basculer des peuples entiers dans des déchirements et dans des guerres<sup>1</sup>.

Ainsi, la RDC produit le pétrole brut (les hydrocarbures liquides) depuis la décennie 70, ce qui fait d'elle, un des Etats pétroliers au monde. Ce pays déclaré « scandale géologique » dispose d'un potentiel important en ressources pétrolières, notamment, dans ses trois bassins sédimentaires repérés à l'embouchure du fleuve Congo, dans la cuvette centrale et dans sa partie Est. A ce jour, l'exploitation pétrolière n'est réalisée que dans la province du Kongo-Central, située à l'Ouest du pays. Cette exploitation est encadrée par les deux conventions : Onshore et offshore, se basant sur le contrat de concession. Il est alors impérieux de savoir l'incidence de cette matière sur les recettes fiscales de la RDC.

---

<sup>1</sup> MAPOTI SAYA MPONGO M., *Industrie mondiale de pétrole et fiscalité de l'amont pétrolier congolais (RDC)*, 1<sup>ère</sup> Edition, Presses universitaires africaines, Kinshasa, 2024, p. 20.

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

L'exploitation pétrolière en RDC comprend, essentiellement, des activités de l'amont, c'est-à-dire, la prospection, l'exploration et l'exploitation, tandis que, le raffinage amorcé vers la fin de la décennie 60 est arrêté suite au manque de rentabilité, depuis 1999.<sup>2</sup>

Les activités de l'amont pétrolier congolais étaient régies par des cadres juridiques hérités de la colonisation, réaffirmés après l'indépendance, et qui accordent d'importants avantages fiscaux aux sociétés du secteur. Cela fait que toutes les conventions pétrolières qui en découlent sont des contrats négociés entre, d'une part, les entreprises pétrolières ou des consortiums, et de l'autre, l'Etat propriétaire des ressources.

Les deux conventions ont été signées, respectivement le 09 et le 11 août 1969. Elles sont des contrats de concession. Bien longtemps après, le pays a également signé des contrats de partage des productions concernant les périmètres situés au Kongo-Central avec l'association SURESTREAM PETROLIUM Limited et COHYDRO pour les blocs Yema et Matamba-Makanzi, en novembre 2005, avec ENERGULF et COHYDRO pour les blocs Lotshi, en novembre 2005, et avec SOCO DRC Ltd et COHYDRO, pour les blocs Nganzi le 29 juin 2006<sup>3</sup>.

La recherche et l'exploitation des hydrocarbures suivant les deux conventions s'effectuent en indivision par deux groupes des sociétés, des joint-ventures, qui opèrent l'un, au niveau du littoral, dans la zone maritime (en offshore) composé des partenaires : Muanda International Oil Company (MIOC) avec 50% des parts dans l'indivision, Teikoku avec 32,28% et ODS Chevron avec 17,72 %. Dans ce premier groupe, MIOC est « l'opérateur ». L'autre groupe exploite sur la terre ferme du territoire de Muanda (en Onshore), il est composé de deux partenaires : PERENCO REP avec 54,54 55 % de participation dans l'indivision et LIREX avec 45,45 45 % ; Ici, PERENCO REP est l'opérateur. Vu dans le contexte régional, le champ pétrolier couvert par les deux conventions sus évoquées, est d'une superficie très réduite par rapport à celles des voisins : Angola et Congo (Brazzaville). Sa situation se présente de la manière suivante<sup>4</sup> en :

- *onshore*, le champ pétrolier exploité est composé de trois concessions totalisant environ 500 km<sup>2</sup> qui inclut des gisements de maturités différentes ; dont les plus importants sont : Liawenda, Kinkasi et Tshiende. Les trois concessions sont : le titre 179 pour Est-Mibale, valide jusqu'au 30 septembre 2029 ; le titre 180 pour Liawenda-Kinkazi dont la validité court jusqu'au 30/09/2029 ; le titre 191 pour Muanda-Banana avec la validité qui s'étale jusqu'au 25 juin 2034.
- *offshore*, cet espace du littoral maritime congolais englobe une concession d'exploitation totalisant environ 1 000 Km<sup>2</sup> incluant des gisements de maturités diverses dont : Mibale, Motoba, Lukami, Tshiala, GCO, GCO Sud, GCO Ouest, Libwa, Misato, Mwambe, Moko. Cette concession est attribuée, suivant le titre 177, et la validité court jusqu'au 20 novembre 2023. Elle vient d'être renouvelée jusqu'en 2043 par l'avenant n° 8 du 25/10/2017.

Dans la même foulée, les pays producteurs du pétrole placent les recettes qu'ils en tirent au centre de leurs ressources pour répondre aux besoins de leurs populations. Pour ce faire, ces pays doivent disposer d'un système fiscal adéquat. Or, la fiscalité des hydrocarbures en général, et celle du pétrole en particulier, est constituée des dispositions dérogatoires au droit commun. Elle est reprise dans chacune des conventions et intègre à la fois, des prélèvements fiscaux opérés par la Direction Générale des Impôts (DGI) et des prélèvements parafiscaux opérés par la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations (DGRAD). C'est cet ensemble des prélèvements (fiscaux et non fiscaux) que l'on appelle « fiscalité pétrolière ».

<sup>2</sup> <http://citaf.over.blog.com/2016/08>, consulté le 2 décembre 2019 à 11h45

<sup>3</sup> MAPOTI SAYA M., *op.cit.*, p.18.

<sup>4</sup> YERE APOBE I, Fiscalité de l'entreprise : manuel et applications corrigées, éditions Académie U, Kinshasa, 2022, p.239.

Après plusieurs décennies d'exploitation pétrolière en RDC, il paraît nécessaire que nous nous interroguions sur les retombées financières générées par la fiscalité des hydrocarbures mise sur pied depuis 1969, et sur la manière dont les revenus pétroliers sont partagés entre l'Etat, propriétaire des ressources auquel sont liées les communautés riveraines de Muanda d'une part, et les entreprises exploitantes d'autre part, et envisager de bonnes perspectives pour l'avenir.

Il est évident que des questions soient soulevées sur l'avenir du pétrole comme source d'énergie dans le monde, de son importance stratégique dans un avenir proche, maintenant que l'humanité se trouve confrontée aux défis majeurs de l'heure : la dégradation de l'environnement et le dérèglement climatique.

## II. PRESENTATION DES RESULTATS OBTENUS A LONG TERME ET A COURT TERME

Le modèle ARDL estimé nous permet d'estimer les coefficients de court terme et ceux de long terme.

### 3.1. Coefficients de court terme (CT)

Comme on peut le lire sur le tableau 5, le coefficient d'ajustement ou force de rappel est statistiquement significatif, il est négatif et est compris entre zéro et un en valeur absolue, ce qui garantit un mécanisme de correction d'erreur, et donc l'existence d'une relation de long terme (cointégration) entre variables. Aussi, l'on note que les recettes des hydrocarbures, les prix moyens, le taux de change et le taux d'inflation exercent des effets sur l'exploitation des hydrocarbures à court terme : toutes choses égales par ailleurs, un accroissement d'1% des recettes augmente l'exploitation 0,000075% à CT ; une augmentation d'1% des prix moyens des hydrocarbures augmente l'exploitation 1,530976% à CT ; une dépréciation du taux de change augmente l'exploitation des hydrocarbures de 1,081996% à CT et enfin une augmentation d'1% de l'inflation baisse l'exploitation des hydrocarbures 2,176225% à CT. La constatation est significative, cela implique qu'à l'absence de ces facteurs, d'autres variables expliquent la production des hydrocarbures.

Tableau I. Résultats d'estimation des coefficients de CT

Variables	Coefficient	Ecart-type	t-student	Prob. *
D(RECHY)	0,000075	0,000025	-3,060547	0,0032
D(RECHY(-1))	0,000017	0,000042	-14,40105	0,0097
D(RECHY(-2))	0,000016	0,000042	4,387666	0,0109
D(RECHY(-3))	0,000010	0,000028	-7,363456	0,0174
D(PPMHY)	1,530976	2024,582558	8,042946	0,0007
D(PPMHY(-1))	4,550256	2604,010254	-1,791295	0,0778
D(PPMHY(-2))	5,109032	2772,028897	2,790414	0,0068
D(PPMHY(-3))	7,368246	2121,400179	-13,56376	0,0226
D(TCH)	-1,081996	989,137840	2,021314	0,0431
D(TCH(-1))	-1,857749	993,342448	6,495154	0,0221
D(TCH(-2))	7,916005	984,512063	0,150243	0,8810
D(TCH(-3))	6,219599	971,449088	0,449040	0,6549
D(INFL)	-2,176225	74316,121504	4,006219	0,0151
D(INFL(-1))	-6,128780	94895,468315	19,20860	0,0354
D(INFL(-2))	-9,053834	91667,029285	-0,401115	0,6896
D(INFL(-3))	7,653866	72095,364393	-0,202754	0,8399
CointEq(-1)	-0,114105	0,070544	-15,61749	0,0105
C	-13944040,933552	13689508,222343	-1,018593	0,0121

Source : Auteurs sur Eviews 9

### 3.2. Coefficients de Long terme (LT)

Le tableau II nous fournit les coefficients ou élasticités de court terme estimées. Contrairement, les effets de l'exploitation des hydrocarbures sur les grandeurs économiques en RDC sont significatifs à long terme :

- un accroissement des recettes des hydrocarbures de 1% baisse entraîne la hausse de 0,000053% de la production des hydrocarbures à LT ;
- un accroissement des prix moyens des hydrocarbures de 1% entraîne la baisse de 4,847126% de la production des hydrocarbures à LT ;
- un accroissement du taux de change de 1% entraîne la baisse de 7,183243% de la production des hydrocarbures à LT ;
- l'inflation n'influence pas l'exploitation des hydrocarbures à LT.

**Tableau II. Résultats d'estimation de coefficients de Long terme (LT)**

Variables	Coefficient	Ecart-type	t-student	Prob. *
RECHY	0.000053	0.000044	1.198562	0.0349
PPMHY	-4.847126	8056.496253	1.821492	0.0730
TCH	-7.183243	4821.101181	-1.940881	0.0065
INFL	-0.406523	904612.755871	0.596112	0.5531

Source : Auteurs sur Eviews 9

### 3.3. Discussion des résultats

La RDC dispose d'énormes potentialités en ressources d'hydrocarbures. Parmi les ressources des hydrocarbures, les plus attrayantes sont les ressources pétrolières. Ces dernières par exemple, estimées à 20 milliards de barils par an et situées en mer et sous terre, celles-ci sont actuellement réparties en blocs pétroliers comme suit : outre le bassin côtier situé dans la province du Kongo Central 11°15' et 12°40' de longitude Est et 05°00' et 06°05' de latitude sud, le bassin de la cuvette centrale réparti entre la RDC (800.000 Km<sup>2</sup>) et le Congo-Brazzaville (200.000 Km<sup>2</sup>), a été découpé en 32 blocs pour l'attribution de concessions d'exploitation pétrolière, et les bassins de la branche Ouest du rift Est africain situé à l'Est de la RDC et contenant à la fois : le Graben Albertine (20.000 Km<sup>2</sup>) comprend 5 blocs de concessions pétrolières, le lac Kivu (2400 Km<sup>2</sup> dont 50% en territoire de la RDC et 50% en territoire Rwandais) contient du gaz méthane ; le Graben Tanganyika (lacs Tanganyika, Upemba et Moero) comprend 10 blocs pour l'attribution de concession pétrolière<sup>5</sup>. Mais la RDC ne se limite qu'à produire annuellement 8 millions de barils<sup>6</sup> et cette production ne se déroule que sur le bassin côtier.

Après être produite, la totalité de la production du pétrole brut congolais est exportée à l'étranger où elle y est transformée en produits finis. Pourtant les produits finis du pétrole fournis, importés et consommés en RDC, ne dérivent pas nécessairement de la transformation des mêmes quantités du pétrole brut produites et exportées par la RDC, mais de la transformation des quantités de pétrole brut produit par d'autres pays.

Ainsi, en RDC, la chaîne industrielle du pétrole a en son sein des dysfonctionnements majeurs, notamment le faible volume de production du pétrole brut, et l'absence d'une raffinerie capable de transformer la moyenne de 20 000 barils par jour du pétrole brut produit au pays, entraînant, pour cela, son exportation vers les raffineries étrangères et ouvrant la voie à la fourniture et à l'importation des produits finis avec toutes les conséquences liées à l'obtention des devises étrangères, les délais d'acheminement et de livraison, mais également les problèmes liés aux transports de ces produits jouant sur les prix des produits. L'inadéquation entre l'offre et la demande des produits, nonobstant les contraintes ci-haut soulevées, se trouve également

<sup>5</sup> RESPAUT Bernard, *Les ressources d'hydrocarbures : une source potentielle de stabilisation du pays*, Bruxelles, édition Le Lombard, 2016, p. 157

<sup>6</sup> MALU-MALU Dovey, « L'exploitation pétrolière, opportunité économique ou désastre écologique ? » in *Jeune Afrique*, juillet 2021, p.11.

exacerbée par la réticence de certaines communautés locales face à tout projet de forage ou d'exploitation pétrolière dans leurs territoires. Les contraintes écologiques ou environnementales constituent aussi une autre barrière, mais également les dividendes que pourraient tirer les populations autochtones, vivant dans le territoire où se trouve le pétrole.

Toutes ces contraintes ou dysfonctionnement production-raffinage-intérêt divergent des populations locales-impact environnemental, etc. constituent des causes d'inefficacité dans la chaîne de l'industrie pétrolière en RDC débouchant sur une rentabilité minimale de la production du pétrole brut et du raffinage, ainsi que des difficultés de divers ordres dans l'exploitation des nouveaux blocs pétroliers avec comme conséquence majeure une instabilité de prix des produits pétroliers.

Comme nous le savons, la variation ou l'instabilité des prix des produits des hydrocarbures en général, et en particulier ceux des produits pétroliers entraîne des conséquences qui vont de l'augmentation des prix de transport à celle des autres biens, touchant ainsi l'ensemble de l'économie nationale. Au regard de ce qui précède, l'exploitation des hydrocarbures occupe une place importante dans la vie quotidienne. A cet effet, la fiscalité des hydrocarbures n'en fait pas l'exclusion et occupe une place prépondérante dans les économies des exportateurs bien évidemment que les pays importateurs se voient aussi calquer leurs politiques économiques sur mesure des pays qui produisent les hydrocarbures notamment la « matière grise ».

C'est ainsi que la présente réflexion apporte une lumière qui permet d'évaluer la contribution des hydrocarbures sur les recettes fiscales en RDC afin d'établir leur incidence sur les grandeurs macroéconomiques. C'est pour cela elle est essentiellement basée sur le positionnement de nos hypothèses sur les résultats obtenus de nos investigations.

A la lumière de résultats des estimations économétriques basées sur le modèle ARDL, il ressort, toutes choses égales par ailleurs, que (qu') :

- un accroissement d'1% des recettes augmente l'exploitation de 0,000075% à CT ; une augmentation d'1% des prix moyens des hydrocarbures augmente l'exploitation 1,530976% à CT ; une dépréciation du taux de change augmente l'exploitation des hydrocarbures de 1,081996% à CT et enfin une augmentation d'1% de l'inflation baisse l'exploitation des hydrocarbures de 2,176225% à CT. La constance est significative, cela implique qu'à l'absence de ces facteurs, d'autres variables expliquent la production des hydrocarbures ;
- un accroissement des recettes des hydrocarbures de 1% à la baisse entraîne la hausse de 0,000053% de la production des hydrocarbures à LT. De même, un accroissement des prix moyens des hydrocarbures de 1% entraîne la baisse de 4,847126% de la production des hydrocarbures à LT encore qu'un accroissement du taux de change de 1% entraîne la baisse de 7,183243% de la production des hydrocarbures à LT bien que l'inflation n'influence pas l'exploitation des hydrocarbures à LT. Ces constats nous poussent à confirmer notre deuxième hypothèse (cfr. Tableaux 6 et 7) ;
- Les coefficients obtenus des estimations qui mesurent l'impact des recettes sur l'exploitation des hydrocarbures à court et à long terme sont très faibles respectivement de 0,000075 et 0,000053. Ceci nous conduit également de confirmer notre première hypothèse.

Ces résultats obtenus coïncident avec les conclusions de quelques travaux ci-dessous qui ont abordé le sujet que nous analysons du point de vue théorique qu'empirique dont ils sont unanimes que la production des hydrocarbures affecte d'une manière ou d'une autre les grandeurs économiques. Pour, Lardic et Mignon (2005) et Barlet et Crusson (2009), l'augmentation du prix du pétrole entraîne une hausse du coût des consommations intermédiaires suivie d'un ralentissement de la production et de la productivité ; un transfert de richesses entre les pays importateurs nets et les pays exportateurs nets de pétrole ; une augmentation de l'inflation, suivie éventuellement d'effets de second tour liés à l'ajustement des salaires ; une diminution de la consommation de biens durables et de l'investissement, car

l'environnement économique est incertain. Ils notent également un décalage entre l'effet observé des chocs pétroliers des années soixante-dix et l'effet prédit par les modèles théoriques, plus faible.

Pour le pays exportateur, la diminution des prix de pétrole entraîne une chute des revenus d'exportation. Comme ces revenus constituent une large part du budget des Etats exportateurs, leur baisse se traduit inéluctablement par une baisse des dépenses publiques. Compte tenu du rôle central des dépenses publiques dans ces pays, leur baisse a un effet négatif sur les performances en termes de croissance économique. D'autre part, la chute des revenus d'exportation donne naissance à des déséquilibres de la balance des paiements qui se traduisent souvent par une hausse des taux d'intérêt, et qui peuvent déboucher sur des crises de liquidité.

Se basant sur l'analyse VAR multivariée à l'aide de modèles linéaires et non linéaires, Jimenez-Rodriguez et Sanchez (2005) évaluent empiriquement les effets des chocs pétroliers sur l'activité économique réelle des principaux pays industrialisés. Ils trouvent que parmi les pays importateurs, les hausses des prix du pétrole ont un impact négatif sur l'activité économique dans tous les cas, sauf au Japon.

Brown et al. (1995) utilisent aussi le modèle VAR pour évaluer les canaux de transmission par lesquels les chocs pétroliers affectent l'inflation et l'économie des Etats-Unis. Leur résultat indique qu'un choc du prix de pétrole entraîne un effet transitoire sur le PIB réel, mais l'effet sur le niveau des prix est permanent et croît dans le temps.

Pour leur part, Blanchard et Gali (2007) trouvent que les effets macroéconomiques du prix du pétrole ont changé en partie parce que les chocs pétroliers ont coïncidé avec de grands chocs de nature différente. A partir d'un modèle VAR structurel, pour les années avant et après 1984, ils montrent que la réaction de l'inflation aux variations du prix de pétrole a été plus faible au cours de la période post-1984. Ils expliquent cela par la faible contribution du pétrole dans la production industrielle et l'amélioration de la conduite de la politique monétaire depuis le début des années 1980.

Seyagh et Bensbahou (2022) se fondent sur un modèle vectoriel autorégressif (VAR) pour évaluer l'impact des fluctuations des prix de pétrole sur la croissance économique et la consommation d'énergie au Maroc. Leurs résultats montrent que la croissance économique et la consommation d'énergie sont négativement affectées par la hausse des prix de l'énergie.

En revanche, Nakov et Pescatori (2007) procèdent à l'estimation d'un modèle DSGE avec un secteur pétrolier avant et après 1984 et effectuent des simulations contrefactuelles, pour évaluer la mesure dans laquelle la grande stabilité macroéconomique américaine depuis le milieu des années 1980 peut s'expliquer par les variations des chocs pétroliers et la part du pétrole dans le PIB. Ils trouvent que l'huile réduite ont représenté jusqu'à un tiers de la modération de l'inflation et 13 % de la modération de la croissance, tandis que les petits chocs pétroliers ont représenté 11 % de la modération de l'inflation et 7 % de la modération de la croissance.

Utilisant la technique de prévision, Klies en (2008) montre qu'une augmentation permanente du prix du pétrole en 2008 aurait un effet négatif significatif sur la production. Cependant, l'effet sur l'inflation est minime, principalement en raison de la crédibilité des banquiers centraux qui conduisent la politique monétaire.

Ghosh et Kanjilal (2014) examinent l'impact dynamique des spécifications linéaires et non linéaires des chocs des prix du pétrole sur les indicateurs macroéconomiques de l'Inde au cours de la période de mars 1991 à janvier 2009. Ils se basent sur un modèle de causalité de Toda et Yamamoto et se basent aussi sur le modèle autorégressif à changement de régime Markovien. Ils trouvent que l'inflation et les réserves de change sont fortement impactées par les chocs des prix du pétrole. Ils montrent aussi que la variation des prix du pétrole est exogène par rapport à la variation des variables macroéconomiques, et que l'impact des chocs des prix du pétrole est asymétrique, les chocs de prix négatifs ayant un effet plus fort que les chocs positifs.



Toutefois, pour Hooker (2002), la littérature traditionnelle ne fournit pas de preuve que les prix du pétrole ont des effets asymétriques et non linéaires sur l'activité réelle. Pour lui, il existe des instabilités structurelles dans ces relations. En se basant sur un modèle qui tient compte des non-linéarités et des ruptures structurelles, il constate que les chocs pétroliers ont largement contribué à l'inflation jusqu'en 1981, mais beaucoup moins par la suite.

LeBlanc et Chinn (2004) se fondent sur la courbe de Phillips augmentée pour évaluer les effets des variations des prix du pétrole sur l'inflation aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France, en Allemagne et au Japon. Leurs estimations statistiques suggèrent que les hausses des prix du pétrole n'auront probablement qu'un effet modeste sur l'inflation aux États-Unis, au Japon et en Europe. Des hausses des prix du pétrole allant jusqu'à 10 points de pourcentage entraîneront des hausses inflationnistes directes d'environ 0,1 à 0,8 point de pourcentage aux États-Unis et dans l'UE. Ils estiment que l'inflation en Europe est peu susceptible de présenter une différence significative de sensibilité par rapport à celle des États-Unis et peut être moindre dans certains pays.

Trehan (2005) montre que les relations historiques entre le prix du pétrole et l'inflation se sont détériorées depuis le milieu des années 1980. Cela s'explique en partie par la réaction vigoureuse de la réserve fédérale américaine (Fed) qui a pu neutraliser l'effet des chocs pétroliers sur l'inflation et a provoqué un changement dans les anticipations d'inflation. Selon l'auteur, les changements récents dans les prix du pétrole sont peu susceptibles de provoquer une inflation élevée dans l'avenir.

Lescaroux et Mignon (2008) examinent la relation entre le prix du pétrole et les variables macroéconomiques et financières pour un ensemble de pays importateurs et exportateurs de pétrole. Ils recourent aux tests de causalité, des calculs de corrélations croisées entre les composantes cycliques des séries afin d'identifier l'existence de relations avancées, retardées ou coïncidentes entre les séries et des tests de cointégration. Leurs résultats font ressortir l'existence, à court terme, de la relation entre le prix du pétrole et les variables macroéconomiques et financières. Ils mettent en exergue le lien entre le prix du brut et les cours boursiers. A long terme, la causalité s'exerce des prix du pétrole vers les autres variables.

En ce qui concerne la RDC, les études axées sur l'analyse de la relation entre les prix des produits des hydrocarbures et les variables macroéconomiques sont peu nombreuses. Kashala (2021) examine l'efficacité de la politique de fixation des prix du carburant terrestre en RDC. Il met en évidence l'asymétrie de l'ajustement du prix du pétrole brut sur celui des carburants terrestres découlant de l'administration de prix.

La littérature ci-dessus examinée suggère donc l'existence de la relation entre les variations des cours des hydrocarbures et les variables macroéconomiques. Dans ces conditions, il y a lieu de vérifier empiriquement ce qui en est cette relation en République Démocratique du Congo.

En somme, les hydrocarbures occupent une place importante dans l'économie de la République Démocratique du Congo. L'essence, le gasoil et le pétrole sont une consommation intermédiaire essentielle pour les entreprises et une consommation finale pour les ménages, notamment en matière de transport des marchandises et des personnes.

## CONCLUSION

Au terme de cette étude qui a porté sur l'analyse de la fiscalité des hydrocarbures en RDC de 2015 à 2022, il y a lieu de noter que dans un monde moderne, les recettes des hydrocarbures constituent l'une des principales sources financières de l'État. Par ailleurs, les hydrocarbures et ses produits dérivés sont au centre de la vie des populations, car ils constituent, soit une consommation directe pour la population ou une consommation intermédiaire pour les entreprises. C'est ainsi que cette étude a abordé ce sujet pour faire l'analyse de la fiscalité des hydrocarbures en RDC. L'étude a pour objectif général d'évaluer l'ampleur de la mobilisation des recettes fiscales des hydrocarbures afin de proposer sur base de nos recommandations d'un modèle de fiscalité des hydrocarbures opérationnellement efficace et susceptible d'une

mobilisation optimale des recettes, prenant en compte les variables déterminantes pour l'Etat et pour les exploitants, dans l'optique du financement du développement durable de la RDC.

Les résultats exposés ci-haut confirment toutes nos hypothèses, car toutes choses restant égales par ailleurs, l'exploitation des hydrocarbures congolaises ne contribue que faiblement à l'amélioration des recettes publiques en RDC. De même que cette faible contribution des recettes des hydrocarbures due par le manque d'un système de transformation des hydrocarbures en produits finaux directement utilisables par les consommateurs entraîne des répercussions sur les grandeurs macroéconomiques en RDC tels que le pouvoir d'achat et le taux de change.

## BIBLIOGRAPHIE

- ACHRAF AMINE BENHASSINE, Gouvernance et régulation de l'industrie des hydrocarbures Vénézuélienne : une analyse des relations Etat-sociétés pétrolières, Thèse soutenue à l'Université PIERRE MENDES FRANCE, GRENOBLE II/ FRANCE, le 12 décembre 2008.
- BAFALA ITUMBELA J., *L'industrie pétrolière en RDC : des réseaux d'intérêt croisés pour le profit d'aujourd'hui ou de demain*, PUF de Kinshasa, 2006.
- BANQUE MONOIALE-RDC, Rapport de suivi de la situation économique et financière 2015, 3<sup>ème</sup> Edition, septembre 2015.
- Convention Offshore du 09 août 1969, article 8, de l'avenant n° 5.
- EL HADJI AMATH DIALLO, Spécialiste finance amont pétrolier représentant des compagnies pétrolières au GMP/ ITIE, article in DAKARACTU, L'appréciation mitigée du niveau de la pression fiscale de l'amont pétrolier ou Sénégal, 22 mai 2017.
- FAYE Amadou, de la nécessaire d'amélioration de la fiscalité pétrolier en Afrique subsaharienne, 7 novembre 2016.
- <https://prixdubaril.com/> Prix du baril - Le cours officiel du pétrole, page consultée le 15 avril 2019
- JOURNAL "LE POTENTIEL", Où vont les revenus du pétrole congolais?, OU mars 2012.
- KIBUEY MULAMBU, *La fiscalité et la gestion de l'entreprise*, Kinshasa, Edition Académie U, mars 2011.
- Kongo Times, Exploitation pétrolière en RDC : Global Witness sort de son silence, Article, édition du 13/09/2013 [http://afrique.kongotimes.info/eco\\_tech/6600-rdc-ong-global-witness-plaide-pour-legislation-matiere-exploitation-petroliere-Congo](http://afrique.kongotimes.info/eco_tech/6600-rdc-ong-global-witness-plaide-pour-legislation-matiere-exploitation-petroliere-Congo). Page consultée le 8/10/2017
- LAMULLE (Thierry), *Droit fiscal*, Paris, éd. Gualino, Collection FAC Universités ETA, 2004.
- LAXALDE Jérémy, *Analyse des produits lourds du pétrole par spectroscopie infrarouge*, Thèse de doctorat, Université de Lille, France, 2012.
- Loi n° 15/012 du 1<sup>er</sup> août 2015 portant régime général des hydrocarbures, article 1.22
- LOKO TUZOLANA Bet'or, *Audit financier et commissariat aux comptes dans l'espace OHADA*, Kinshasa RDC, avril 2018.
- MAPOTI SAYA MPONGO M., *Industrie mondiale de pétrole et fiscalité de l'amont pétrolier congolais (RDC)*, Kinshasa, 1<sup>ère</sup> Edition, Presses universitaires africaines, 2024.
- MARTINEZ Luis, ALGERI , « Les illusions de la richesse pétrolière », in *Les Etudes de CERI* (Centre d'études et de recherches internationales) n° 168, septembre 2010.
- Ministère des Hydrocarbures, avenant n°8 du 25/10/2017 à la convention offshore du 09 août 1969, article 4 point 4.3.
- MIOC, Les états financiers 2015, le tableau n° 11.

- Ordonnance-Loi 13/003, du 23/03/2013 portant réforme des procédures relatives à l'assiette, au contrôle et aux modalités de recouvrement des recettes non fiscales, article 1<sup>er</sup>.
- PERENCO REP, Les états financiers 2015, le tableau n° 11.
- YERE APOBE I., *Fiscalité de l'entreprise : manuel et applications corrigées*, Kinshasa, éditions Académie U, avril, 2022.